

| 2.4. Choix des symboles

Le choix d'une habilitation doit être réalisé en tenant compte de l'activité qui sera confiée au travailleur et de l'environnement électrique. Le tableau ci-après propose pour les activités les

plus courantes les symboles correspondants. Pour plus de détails sur la portée des symboles et limitations associées, se reporter à la norme NF C 18-510.

Activités	Symboles
Aucune opération d'ordre électrique n'est réalisée mais accès à des zones ou emplacements à risque spécifique électrique (accès réservé aux électriciens). <i>Travailleurs</i> : peintre, maçon, serrurier, agent de nettoyage... ne réalisant pas de réarmement de disjoncteur, pas de remplacement de lampe, fusible... mais uniquement des travaux de peinture, maçonnerie...	BO HO, HOV
Intervention élémentaire sur des circuits terminaux (maxi 400 V et 32 A courant alternatif). Types d'opérations : – remplacement et raccordement de chauffe-eau, convecteurs, volets roulants..., – remplacement de fusibles BT, réarmement de protections, – remplacement à l'identique d'une lampe, d'un socle de prise de courant, d'un interrupteur, – raccordement sur borniers (dominos...) en attente, – réarmement d'un dispositif de protection. <i>Travailleurs</i> : gardien d'immeuble, chauffagiste, plombier, peintre...	BS
Manœuvre de matériel électrique pour réarmer un disjoncteur, relais thermique..., mettre hors ou sous tension un équipement, une installation. <i>Travailleurs</i> : informaticiens, gardien, personnel de production... réalisant uniquement ce type de manœuvre.	BE Manœuvre HE Manœuvre
Intervention générale d'entretien et de dépannage sur des circuits (maxi 1000 V et 63 A courant alternatif). Types d'opérations : – recherche de pannes, dysfonctionnements, – réalisation de mesures, essais, manœuvres, – remplacement de matériels défectueux (relais, bornier...), – mise en service partielle et temporaire d'une installation, – connexion et déconnexion en présence de tension (maxi 500 V en courant alternatif). <i>Travailleurs</i> : électricien confirmé du service maintenance, dépanneur...	BR
Travaux sur les ouvrages et installations électriques. Types d'opérations : – création, modification d'une installation, – remplacement d'un coffret, armoire, – balisage de la zone de travail et vérification de la bonne exécution des travaux (uniquement pour le chargé de), – etc.	<i>Exécutant</i> B1, B1V H1, H1V <i>Chargé de</i> B2, B2V H2, H2V
Consignation d'un ouvrage ou d'une installation électrique.	BC, HC
Autres opérations de type essais, vérifications, mesures, opérations sur installation photovoltaïque, batteries...	Voir NF C 18-510